



Technicien en montage et vente d'optique lunetterie

La profession :

Le technicien en montage et vente d'optique lunetterie est un employé qualifié qui, sous l'autorité de l'opticien, responsable du magasin, exerce ses activités tant au niveau de l'atelier qu'au niveau de la vente.

Il doit être capable :

- d'accueillir, d'informer et de conseiller le client (choix de la monture)
- d'analyser la prescription médicale et l'historique visuel du client
- de traiter le dossier client
- de suivre les commandes et les mouvements de stock
- de déterminer le type de verres correcteurs en fonction de l'ordonnance prescrite par l'ophtalmologiste
- d'adapter les verres correcteurs sur la monture choisie par le client
- d'adapter la monture sur le client
- d'assurer la réparation des différentes parties constitutives des montures.

Durée du parcours : 18 mois

Remarque : une période préparatoire polyvalente (cf. fiche spécifique) d'une durée de 14 à 26 semaines précède éventuellement l'entrée en préparatoire spécifique ; la durée du séjour est rallongée d'autant.

Secteurs d'activité :

Magasins d'optique libérale
Centres optiques mutualistes
Ateliers de montage de verres

Qualification :

Titre professionnel de niveau IV délivré par le ministère Chargé de l'Emploi

Technicien en Montage et Vente d'Optique Lunetterie



Aptitudes et qualités requises :

Pour des situations courantes de travail :

- ▶ bonne élocution
- ▶ bonne audition (ou appareillage)
- ▶ intégrité des membres supérieurs
- ▶ tolérance à la station debout prolongée avec déplacements en magasin
- ▶ bonnes dextérité et précision manuelles
- ▶ bonne vision après correction
- ▶ soin et minutie
- ▶ tolérance aux contacts avec le public
- ▶ présentation physique compatible avec le contact clientèle

Programme d'enseignement

Préparatoire spécifique

520 heures réparties sur 14 semaines

Travaux pratiques :

Initiation manuelle et gestuelle aux fins professionnelles de la lunetterie.

Dessin technique :

Développement du sens spatial (étude des formes, relations entre les volumes et les plans, respect des normes).
Développement de la qualité du travail fini.

Mathématiques :

Géométrie : construction géométrique, réalisation de dessins de gabarits (raccordements) - arithmétique.

Français :

Expression orale et écrite (rédaction de méthode de travail).

La formation professionnelle

1750 heures réparties sur 14 mois

Travaux pratiques

- façonnage des différents verres (sphériques, toriques, prismatiques, multifocaux), à la main et sur machine automatique (avec ou sans gabarit)
- montage des verres sur tous types de montures (métal, plastique, glace)
- travaux de rhabillage (remise en forme, pose de charnières, de plaquettes,...)
- soudure sur montures métalliques et diverses réparations

Vente

- psychologie de la vente. Jeu de rôles. Utilisation d'un logiciel professionnel (fiches clients - facturation - devis)

Administratif

- utilisation d'un logiciel professionnel (stock, suivi du dossier de prise en charge)

Périodes en entreprise :

Douze semaines (cinq semaines + deux semaines + cinq semaines)

Enseignement théorique

- Dessin :
notion de dessin mécanique
tracé des différentes parties des lunettes, des formes de verres
profil des lentilles sphériques.
- Optique physique :
réflexion des rayons lumineux, marche des rayons lumineux à travers les lentilles et les prismes.
- Optique physiologique :
physiologie de l'oeil
défauts de la vue et principes de correction
- Technologie générale :
matériaux, machines, matériels utilisés en optique lunetterie.

Test de positionnement

Des tests de positionnement sont organisés par le CRP avant l'entrée en formation qualifiante TMVOL. Ceux-ci seront soumis aux candidats par le formateur. Leur durée estimée de passation est de 3 heures (1/2 journée). Ils seront suivis d'un entretien de restitution mené conjointement par le formateur et par le responsable des projets de formation. Ils seront proposés au candidat le jour de la journée du pré-accueil. Concernant les personnes accueillies issus de la pré-orientation de Clairvivre, ces tests seront proposés dans le cadre de leur parcours.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le
CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE - CITE DE CLAIRVIVRE
24160 SALAGNAC
Tél. : 05.53.62.23.24 - Fax : 08.05.63.90.63
Email : crp.contact@epd-clairvivre.org
Site : www.crp-clairvivre.fr

